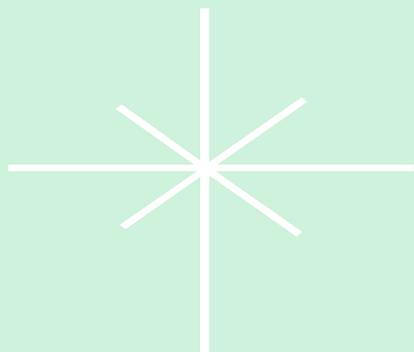


**PROCÉDURE D'ADMISSION  
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

**[www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr)**

**2022-2023**



# CIO de Nogent

124, boulevard de Strasbourg  
94 140 Nogent-sur-Marne

Tél. 01.48.76.04.10

Fax. 01.48.76.66.34

E-mail: [cio.nogent@ac-creteil.fr](mailto:cio.nogent@ac-creteil.fr)

Corine Tissier, Psy EN EDO  
reçoit les élèves et les familles

au lycée : lundi (après-midi)  
mardi (journée)  
+ ½ journée variable

au CIO : mercredi (après-midi)

[corine.tissier.psyen@gmail.com](mailto:corine.tissier.psyen@gmail.com)

## Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi,  
jeudi et vendredi:  
9h-12h30 et 13h30-17h  
et jusqu'à 19h le mercredi  
(9h30-16h30 pendant les  
vacances scolaires)

# SOMMAIRE

- ➔ Formations concernées
- ➔ Calendrier et moteur de recherche
- ➔ **Étape A** – 18 janvier > 09 mars : Saisie des vœux (statut étudiant)
- ➔ **Étape B** – 18 janvier > 06 avril : Finalisation des candidatures et validation des vœux
- ➔ **Étape C** – 01 juin > 13 juillet: Réception des propositions d'admission, réponse par les candidat·e·s et inscription dans les établissements
- ➔ **Étape D** – 15 juin > 12 septembre : Phase complémentaire
- ➔ Dossier Social Etudiant

# PHASE PRINCIPALE

## Le calendrier 2023 en 3 étapes



**Formulation des vœux en apprentissage  
du 18 janvier au 18 septembre 2023**

# Parcoursup concerne



## ➔ Les formations non sélectives:

- Licences universitaires, dont parcours PASS et L.AS
- Parcours préparatoire au professorat des écoles (PPPE)

## ➔ Les formations sélectives:

- CPGE
- BUT
- BTS
- DN MADE et autres formations artistiques ou de la culture (en école d'art ou de design)
- Écoles d'ingénieurs ou de commerce
- Écoles d'architecture
- Écoles « vétérinaire »
- Coursus master en ingénierie (CMI)
- Formations paramédicales (en IFSI ou en écoles) et en travail social (en EFTS ou en écoles)
- Licences sélectives (à capacité contrainte, double licence, licence professionnelle...)
- IEP de province et dans le réseau « Sciences Po »
- Formations en sport (DEUST; BPJEPS...)
- Mentions complémentaires, etc.

## ➔ Alternance possible pour

- BTS, BUT,
- Formations complémentaires, etc.

# MOTEUR DE RECHERCHE

Depuis le 20 décembre

## Rechercher une formation

Les formations en apprentissage sont intégrées progressivement dans le moteur de recherche, nous vous invitons à le consulter régulièrement d'ici le 18 janvier 2023.

Rechercher une formation par mots-clés

BTS audiovisuel Normandie, Licence droit Toulouse, BUT informatique (68), ...



Taux d'accès par type de bac

Tous

### Filtres

Types d'établissement

Apprentissage

Types de formation

Internat

Aménagement

Plus de 10 000 formations dans cette zone géographique.

Trier par Pertinence

- Pertinence
- Nom d'établissement (de A à Z)
- Nom de formation (de A à Z)
- Taux d'accès (du plus grand au plus petit)

**Lycée**  
**BTS - Production - Europlastics et composites à référentiel commun européen - option Pilotage et Optimisation de la production**

TAUX D'ACCÈS : 96 K

Voir la formation

Formations similaires

Public

**Lycée agricole St Lô Thère (Pont-Hébert - 50)**

**BTS - Agricole - Analyses biologiques, biotechnologiques, agricoles et environnementales**

TAUX D'ACCÈS : 96 K

Voir la formation

Formations similaires



# MOTEUR DE RECHERCHE

- BTS - Conception et réalisation de carrosseries (0)
- BTS - Conception et réalisation en chaudronnerie industrielle (0)
- BTS - Conseil et commercialisation de solutions techniques (0)
- BTS - Contrôle industriel et régulation automatique (0)
- BTS - Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique - Option A : Informatique et réseaux (24)
- BTS - Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique - Option B : Electronique et Communication (15)
- BTS - Diététique (0)
- BTS - Développement et Réalisation Bois (0)
- BTS - Economie sociale familiale (0)
- BTS - Edition (0)
- BTS - Electrotechnique (0)
- BTS - Enveloppe des bâtiments : conception et réalisation (0)
- BTS - Environnement nucléaire (0)
- BTS - Etude et réalisation d'agencement (0)

Public

### Lycée Newton-Enrea (Clichy - 92)

**BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique - Option A : Informatique et réseaux**

PLACES DISPONIBLES : 28 TAUX D'ACCES : 25 % ?

[Voir la formation](#)

Public

### Lycée Louis Armand (Nogent-sur-Marne - 94)

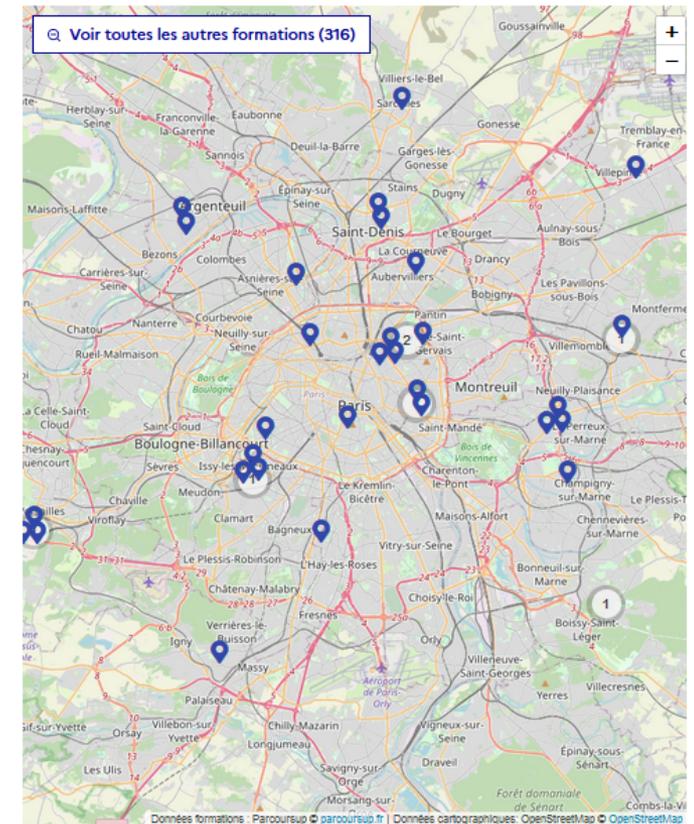
**BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, Electronique - Option A : Informatique et réseaux - en apprentissage**

PLACES DISPONIBLES : 8

[Voir la formation](#)

Public

### Lycée Henri Bergson-Jacquard (Paris 19e Arrondissement - 75)



PUBLIC

## Lycée Louis Armand (Nogent-sur-Marne - 94)

BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux,  
Electronique - Option B : Electronique et Communication



FORMATION ALTERNATIVE



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidatures



Accéder aux chiffres clés de la formation



Connaitre les débouchés professionnels



Contactier et échanger avec l'établissement

### Présentation de la formation

Le BTS Systèmes numériques propose deux options, en cours de rénovation. Une information sera donnée dans un fil info.

- Option A : Electronique et communication (EC) : composante voisine de la commande rapprochée, de l'usage des composants complexes, de la pré-industrialisation des dispositifs électroniques, de leur maintenance, et de la mobilisation des moyens de télécommunication dans les couches de bas niveau.

Electronique : 5h dont 4h de cours en 1ère année et 7h dont 4h en cours en 2ème année.

Physique : 5h dont 3h de cours en 1ère année et 7h dont 4h de cours en 2ème année.

Mathématiques : 3h de cours en 1ère année 3h de cours en 2ème année.

Français, Anglais et Accompagnement personnalisé : 1ère et 2ème années. (2h au total)

- Option B Informatique et réseaux (IR) : composante plus proche des réseaux et de leur sécurité, des systèmes embarqués, du cloud computing et de la programmation des systèmes.

### Certification



### A savoir

#### Journées portes ouvertes

Journées Portes ouvertes, le samedi 11 février 2023 de 9h à 17h



#### Information : Bourses de l'enseignement supérieur

L'inscription dans cette formation permet de demander une bourse sous conditions de critères sociaux à l'aide du dossier social étudiant.

#### Frais de scolarité

##### Par année

Aucun frais

##### Par année pour les étudiants boursiers

Aucun frais

Sauf indication contraire les montants indiqués sont en euros

**JPO**  
**11 février**  
**2023**  
**de 9h à 17h**



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidatures



Accéder aux chiffres clés de la formation



Connaître les débouchés professionnels



Contacter et échanger avec l'établissement

## Quels sont les critères utilisés par l'établissement pour analyser votre candidature ?

### Grille d'analyse des candidatures



### L'examen des candidatures par les formations

- Qui analyse les candidatures ? +
- Comment se déroule l'analyse des candidatures ? +

#### Conseils aux candidats

- Soigner son projet de formation motivé : recopié sur internet, stéréotypé, il est interprété comme une absence de réel projet ou comme un manque de motivation pour la formation. Parfois, il ne s'adresse même pas à notre formation.
- Se renseigner sur la formation, ses attendus, les critères d'examen des vœux en consultant les informations disponibles sur Parcoursup et le rapport public de la session antérieure.
- Ne pas candidater pour la formation en apprentissage : elle n'est pas ouverte pour ce BTS.
- Renseigner correctement et de la manière la plus complète possible tout le dossier de candidature.

## Détails de la grille d'analyse des candidatures par la commission

### Vos résultats scolaires ou obtenus dans l'enseignement supérieur comptent pour 20%

Moyenne et niveau.	<p>Éléments évalués :</p> <p>Les notes et le classement en math et en spécialité de la classe de terminale. Relevés de notes du Bac ou de la dernière année d'étude pour les candidats en réorientation.</p>	<p>ESSENTIEL </p>
Résultats précédents	<p>Éléments évalués :</p> <p>Notes des épreuves anticipées du Bac ou des derniers examens passés.</p>	<p>TRES IMPORTANT </p>

### Vos compétences, méthodes de travail et savoir-faire comptent pour 20%

Capacité d'organisation et d'autonomie.	<p>Éléments évalués :</p> <p>Appréciations des bulletins de 1ère et de Terminales, ou de la dernière année d'étude pour les candidats en réorientation.</p>	<p>ESSENTIEL </p>
Scolarité	<p>Éléments évalués :</p> <p>Cohérence de la formation pré-bac avec le choix du BTS envisagé.</p>	<p>TRES IMPORTANT </p>
Faculté d'abstraction,	<p>Éléments évalués :</p> <p>Appréciations des bulletins de 1ère et de Terminales, ou de la dernière année d'étude pour les candidats en réorientation.</p>	<p>TRES IMPORTANT </p>

### Votre savoir-être compte pour 30%

Comportement et implication dans la formation.	<p>Éléments évalués :</p> <p>Appréciations des bulletins de 1ère et de Terminales, ou de la dernière année d'étude pour les candidats en réorientation. Fiche avenir, ou fiche de suivi.</p>	<p>ESSENTIEL </p>
--	--	--



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidatures



Accéder aux chiffres clés de la formation



Connaître les débouchés professionnels



Contacter et échanger avec l'établissement

## Les conditions pour candidater

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modèles de candidatures



Accéder aux chiffres clés de la formation



Connaître les débouchés professionnels



Contactier et échanger avec l'établissement

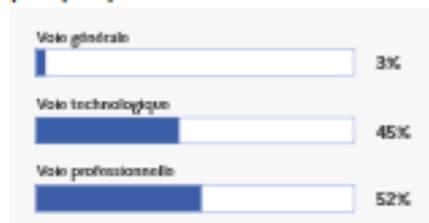
## La formation

24 places disponibles pour la rentrée étudiants 2022

70% de taux d'accès à la formation en 2022

[En savoir plus](#)

Répartition par type de baccalauréat, des candidats qui étaient en position de recevoir une proposition en phase principale en 2022



Répartition par type de baccalauréat, des candidats qui étaient en position de recevoir une proposition en phase principale en 2022

### Note de lecture

Le graphique ci-dessus représente le pourcentage de candidats qui ont été classés en 2022 par la formation et qui étaient en position de recevoir une proposition d'admission dans la formation, par type de baccalauréat. Tous ces candidats n'ont pas intégré la formation, soit parce qu'ils ont eu une même réponse à cette formation avant de recevoir la proposition d'admission, soit parce qu'ils ont eu le choix entre plusieurs formations et ont au final accepté la proposition d'une autre formation.

## Dispositifs prévus par la loi pour favoriser l'égalité d'accès dans l'enseignement supérieur

Ces dispositifs sont prévus pour améliorer l'égalité d'accès dans l'enseignement supérieur.

28% de lycéens boursiers en 2022\*

[En savoir plus](#)

50% de lycéens professionnels en 2022\*

[En savoir plus](#)

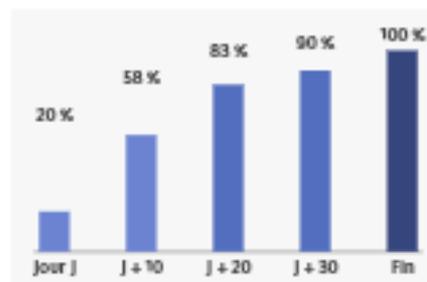
## Candidatures et admissions

289 vœux formalisés en 2022

Rythme d'envoi des propositions d'admission en 2022

Jour J : Premier jour des admissions

Fin : fin de la phase principale



Rythme d'envoi des propositions d'admission en 2022

### Note de lecture

Pour rappel, pendant la phase d'admission lorsque vous recevez les réponses des formations, les propositions d'admission sont envoyées en continu en fonction de l'évolution des listes d'attente.

Ce graphique vous permet d'anticiper le déroulement de cette phase qui débute le 1er juin 2022.

La formation dispose de 24 places en 2022.

La formation a envoyé 100 propositions d'admission, au total, en 2022.

20 jours après le début des admissions, 90% de ces propositions d'admission avaient été envoyées.

## Réussite et insertion professionnelle des étudiants

Que deviennent les étudiants après cette formation ?

Les chiffres pour la région Île-de-France

44 % sont inscrits en formation (poursuite d'études, redoublement, changement de filière)

22 % sont en emploi au bout de 6 mois (quelque soit le type d'emploi et son secteur)

34 % sont dans d'autres cas (recherche d'emploi, service civique, à l'étranger etc.)

Données issues du dispositif Insert@univ, promotion 2020-2021



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidatures



Accéder aux chiffres clés de la formation



Connaître les débouchés professionnels



Contacter et échanger avec l'établissement

## Poursuite d'études et débouchés professionnels

Le BTS est un diplôme d'Etat. Les titulaires de ce diplôme peuvent poursuivre leurs études dans:

- Une licence professionnelle (en alternance ou non)
- Des écoles d'ingénieurs (recrutement sur concours ou sur titre après examen du dossier scolaire)
- Une classe préparatoire post BTS (ATS) en vue d'intégrer une école d'ingénieur accessible sur concours,
- Une formation universitaire de type Master.

Débouchés professionnels :

- Technicien de maintenance et /ou d'installation de systèmes complexes
- Technicien de test et de mise au point
- Technicien de réparation de carte ou d'industrialisation.



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidatures



Accéder aux chiffres clés de la formation



Connaître les débouchés professionnels



Contacter et échanger avec l'établissement

## Établissement

Lycée Louis Armand (Public)  
173 boulevard de strasbourg  
94130 Nogent-sur-Marne  
Téléphone Accueil : 01.45.14.28.28  
Fax : 01.45.14.28.42  
<http://www.larmand.fr>

## Informations supplémentaires

Lycée polyvalent et unité de formation d'apprentis

[Présentation du lycée sur son site](#)

[comment s'y rendre](#)

## Rechercher une personne avec qui échanger

### Sur l'accompagnement pour les situations de handicap

Possibilité d'aménagement de la scolarité pour les personnes en situation de handicap.  
Réfèrent handicap : [pascale.checoury@ac-creteil.fr](mailto:pascale.checoury@ac-creteil.fr)

### Sur la formation et son organisation

Contact pour les questions administratives :  
[olivier.schlee@ac-creteil.fr](mailto:olivier.schlee@ac-creteil.fr)  
Contact du responsable pédagogique :  
[david.guyonnet@ac-creteil.fr](mailto:david.guyonnet@ac-creteil.fr)

# Étape A

Inscription et saisie des candidatures  
du 18 janvier au 09 mars

1

## Création du dossier électronique en indiquant

➤ **Numéro INE** (Identifiant National Élève)

INE  
*Identifiant National Élève =*  
**10 chiffres + 1 lettre**

➤ **Courriel valide**

• **Numéro de téléphone portable** (recommandé)

(Avis d'imposition des parents pour la simulation de bourse)



Attribution

d'un **numéro d'inscription** et  
choix d'un **mot de passe**  
nécessaires pour chaque connexion

# Étape A

Inscription et saisie des candidatures  
du 18 janvier au 09 mars

1

## Création du dossier électronique



[C'est quoi ?](#) [Calendrier](#) [Rechercher une formation](#) [FAQ](#) [Contact](#)



### Identité

Les champs marqués d'un astérisque\* sont obligatoires.

Date de naissance \* (au format JJ/MM/AAAA) :

 /  / 

Mon numéro INE : ?

Cochez cette case si vous n'avez pas d'INE

J'enregistre

Retour

# Étape A

Inscription et saisie des candidatures  
du 18 janvier au 09 mars

2

## Saisie des vœux

### ✓ Qu'est-ce qu'un vœu?

2 types de vœux

- vœu « simple », soit une spécialité + un établissement
- vœu « multiple », soit un vœu « *spécialité* »,  
composé de plusieurs sous-vœux « *établissement* »

### ✓ Combien de vœux et sous-vœux?

- **10 vœux maximum (multiple ou non)** en formation sous statut **étudiant**
- **20 sous-vœux maximum**

### ✓ Formulation sans hiérarchisation



Après le 09 mars, plus aucun  
vœu ne pourra être saisi

### Formation en alternance

- ✓ Liste indépendante de 10 vœux max. (soit 20 sous-vœux max)
- ✓ Saisie du 18 janvier au 18 septembre

# Étape A

Inscription et saisie des candidatures  
du 18 janvier au 09 mars

## Focus sur les vœux multiples

### ➔ Les principes communs aux vœux multiples :

- > un vœu multiple **ne compte que pour un seul vœu** dans le total des vœux d'un candidat
- > le candidat **peut choisir de candidater sur tout ou partie des sous-vœux** qui composent le vœu multiple
- > les sous-vœux d'un vœu multiple ne sont **pas ordonnés**
- > le candidat **peut recevoir autant de propositions d'admission qu'il a formulé de sous-vœux**

#### Jusqu'à 10 sous-vœux par vœu dans la limite des 20 sous-vœux

BTS/BTSA, BUT, DN MADE, CPGE\*, DNA, DCG, EFTS

\* Une demande avec ET sans internat compte pour 1 seul sous-vœu

#### Nombre de sous-vœux non limité et non comptabilisé

PASS Ile-de-France

1 vœu avec choix d'un ou plusieurs UFR

- Écoles d'ingénieurs, de commerce ou de management
- Écoles vétérinaires
- IEP & réseau « Sciences Po »

1 vœu « concours », choix d'une ou plusieurs écoles.

IFSI et autres formations paramédicales

5 vœux maximum par type de formation à l'échelle territoriale

# Étape A

Inscription et saisie des candidatures  
du 18 janvier au 09 mars

2

## Saisie des vœux

PUBLIC

### Lycée Louis Armand (Nogent-sur-Marne - 94)

BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux,  
ELECTRONIQUE - Option B : Electronique et Communication

FORMATION SÉLECTIVE

+ Ajouter à ma liste de vœux

+ Ajouter à mes favoris



Découvrir la  
formation et ses  
caractéristiques



Comprendre les  
critères d'analyse  
des candidatures



Consulter les  
modalités de  
candidatures



Accéder aux  
chiffres clés de la  
formation



Connaître les  
débouchés  
professionnels



Contacter et  
échanger avec  
l'établissement

# Étape A

Inscription et saisie des candidatures  
du 18 janvier au 09 mars

2

## Saisie des vœux

MON PROFIL

MA SCOLARITE

MES ACTIVITÉS

MES VOEUX

Vœux

Vœux en apprentissage

! Préférences et autres projets

Année de césure

### Lycée Louis Armand (Nogent-sur-Marne - 94)

BTS - Production - Cybersécurité, Informatique et réseaux, ELelectronique - Option B : Electronique et Communication

### Projet de formation motivé

Je souhaite saisir le projet de formation pour cette formation :

- Maintenant
- Ultérieurement

J'enregistre

Retour

# Étape A

Inscription et saisie des candidatures  
du 18 janvier au 09 mars

2

## Saisie des vœux

20 DÉCEMBRE - 18 JANVIER  
Découverte  
des formations

18 JANVIER - 9 MARS INCLUS  
Inscription et  
formulation des vœux

10 MARS - 6 AVRIL INCLUS  
Confirmation  
des vœux

1ER JUIN - 13 JUILLET  
Phase  
d'admission

Mon tableau de bord ▾

MESSAGERIE

Vous n'avez pas de nouveau message

VOEUX DÉPOSÉS

★ 3/10 vœux

☆ 3/20 sous-vœux ?

INFORMATIONS

- Vous avez **jusqu'au 9 mars 23h59 (heure de Paris) pour formuler vos vœux (ajouter ou supprimer des vœux)**
- Vous avez **jusqu'au 6 avril 23h59 (heure de Paris) pour finaliser votre dossier (compléter et modifier votre projet de formation motivé, les pièces demandées, les rubriques Mes activités et Ma préférence) et confirmer vos vœux**
- Vous pourrez consulter vos résultats d'admission à partir du 1 juin.

👤 Numéro de dossier - NOM Prénom

MON PROFIL

MA SCOLARITE

MES ACTIVITÉS

MES VOEUX

Vœux

Vœux en apprentissage

📌 Préférences et autres projets

Année de césure

# Étape A

Inscription et saisie des candidatures  
du 18 janvier au 09 mars

## *Exemple de vœux multiples*

- ➔ Les **BTS** et les **BUT** sont **regroupés par spécialité** et les **DN MADE** **par mention à l'échelle nationale**. Chaque établissement proposant une même spécialité/mention correspond à un sous-vœu comptabilisé du vœu multiple
- ➔ Pour candidater, la·le lycéen·ne formule un vœu multiple et peut sélectionner **jusqu'à 10 sous-vœux maximum pour chaque vœu**

### Exemple :

-Vœu BTS Cybersécurité - Option B (EC) aux lycées

[	L. Armand (Paris)	]	soit 4 sous-vœux
	L. Armand (Nogent)		
	Diderot (Paris)		
	G. Eiffel (Gagny)		

-

-Vœu BTS Cybersécurité - Option A (IR) aux lycées

[	Dorian (Paris)	]	soit 3 sous-vœux
	L. Armand (Nogent)		
	C. Colomb (Sucy)		

-Vœu Mention Complémentaire SNO (Serv. Num. aux Orga.)  
au lycée A. Blanqui (St Ouen)

]	soit 1 vœu
---	------------

Au total  
3 vœux et  
7 sous-vœux soit  
8 candidatures

# Étape A

Inscription et saisie des candidatures  
du 18 janvier au 09 mars

## *Exemple de vœux multiples toute formation combinée*

- ➔ Les **BTS et les BUT** sont **regroupés par spécialité** et les **DN MADE** **par mention à l'échelle nationale**. Chaque établissement proposant une même spécialité/mention correspond à un sous-vœu comptabilisé du vœu multiple
- ➔ Pour candidater, la·le lycéen·ne formule un vœu multiple et peut sélectionner **jusqu'à 10 sous-vœux maximum pour chaque vœu**

### Exemple :

- **Vœu BUT Génie Mécanique et Productique** à l'IUT de Cachan }  
l'IUT d'Évry } soit **3 sous-vœux**  
l'IUT de Saint-Denis }
- **Vœu BTS Conception de Produits Industriels** aux lycées Dorian (Paris) }  
L. Armand (Nogent) } soit **4 sous-vœux**  
Diderot (Paris) }  
Voillaume (Aulnay) }
- **Vœu DN MADE Objet** spé. Design de produits & services à l'ENSAAMA (Paris) }  
spé. Designer concepteur au lycée A. Colas (Nevers - 58) } soit **2 sous-vœux.**
- **Concours Puissance Alpha** ESTIA }  
Junia HEI } soit **1 vœu**

Au total  
4 vœux et  
9 sous-vœux mais  
11 candidatures

# Étape A

Inscription et saisie des candidatures  
du 18 janvier au 09 mars

## *Exemple de vœux multiples en CPGE*

- ➔ Les CPGE sont regroupées par voie à l'échelle nationale.
- ➔ La demande d'une CPGE d'un même établissement avec **ET** sans internat compte pour un seul sous-vœu.
- ➔ Pour demander une voie de CPGE, le lycéen formule un vœu multiple et peut sélectionner **jusqu'à 10 sous-vœux maximum**.
- ➔ **Exemple** : 1 vœu CPGE « MPSI » (Mathématiques, physiques et sciences de l'ingénieur)
  - Au lycée A à Paris sans internat
  - Au lycée B à Paris sans internat
  - Au lycée C à Marseille
    - . Avec internat
    - . Sans internat
  - Au lycée D à Rouen
    - . Avec internat
    - . Sans internat

soit 1 vœux  
et 4 sous-vœux  
soit 4 candidatures

# Étape A

Inscription et saisie des candidatures  
du 18 janvier au 09 mars

## → Questionnaire d'auto-évaluation obligatoire pour

- la **licence de Droit**
- **14 licences de sciences** (informatique, mathématiques, physique, chimie, physique-chimie, SV, ST, SVT, électronique-énergie électrique et automatique, mécanique, génie civil, sciences & technologie, sciences pour la santé et sciences pour l'ingénieur)
- **Résultats non transmis aux établissements**, mais attestation de passation à verser au dossier de candidature

## → Spécificités pour la voie professionnelle et technologique en STS et BUT

- un nombre de **places en BTS est réservé aux bacheliers professionnels**
- un nombre de **places en BUT est réservé aux bacheliers technologiques**

## → Année de césure directement après le bac

- possibilité de suspendre temporairement une formation pour une durée **allant d'un semestre à une année universitaire**
- la **demande** de césure est faite **lors de la saisie des vœux**, mais l'information n'est portée à la connaissance de l'établissement que lors de l'inscription administrative
- la césure n'est **pas** accordée **de droit** et un entretien peut être organisé avant décision et signature d'une **convention entre le candidat et l'établissement**
- Si la césure est acceptée, le lycéen est bien **inscrit·e dans la formation**, bénéficie du **statut étudiant** pendant toute la période et a un **droit de réintégration** à l'issue de la césure

# Étape B

Finalisation des dossiers de candidature et validation des vœux  
du 18 janvier jusqu'au 06 avril

1

## ELEMENTS CONSTITUTIFS DE CHAQUE DOSSIER DE CANDIDATURE

- ➔ Le « **projet de formation motivé** » obligatoirement rédigé par le candidat **pour chacun de ses vœux.**
- ➔ **Les bulletins scolaires de 1<sup>ère</sup> et de Tle** (sauf 3<sup>e</sup> tri. ou 2<sup>e</sup> sem.) **et notes au baccalauréat** (Fr., CC et spé.)
- ➔ **La fiche Avenir** transmise par le lycée : résultats, positionnement et appréciation dans chaque matière, éléments d'appréciation du professeur principal et avis du chef d'établissement
- ➔ Les informations **obligatoirement** transmises dans l'espace « **Préférences et autres projets** »
- ➔ **Attestation** des passation des questionnaires d'auto-évaluation
- ➔ **Autres pièces possibles:** fiche de liaison facultative pour les jeunes en situation de handicap ou atteints d'un trouble de santé; CV pour les futurs apprentis, etc.)

2

## CONFIRMATION EN VALIDANT LES VŒUX



**Après le 06 avril, tout vœu non confirmé sera supprimé**

**Non obligatoire,  
mais essentiel!**  
**« Activités &  
centres d'intérêts »**  
**À renseigner  
précisément!**

# Étape C

Réception des réponses, acceptation des propositions et inscription  
du 01 juin au 13 juillet

- ➔ **Quelles règles pour accepter les propositions (ou y renoncer) ?**
  - **Les candidat·e·s reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un choix entre plusieurs propositions est fait, cela libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres postulant·e·s en liste d'attente
  - Les candidat·e·s doivent obligatoirement répondre à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier**

Les délais et date limite de réponses seront indiqués pour chaque proposition d'admission.



**En l'absence de réponse dans le délai imparti, la proposition est retirée.**

- ➔ **Après obtention du baccalauréat, en juillet > inscription administrative**

# Étape C

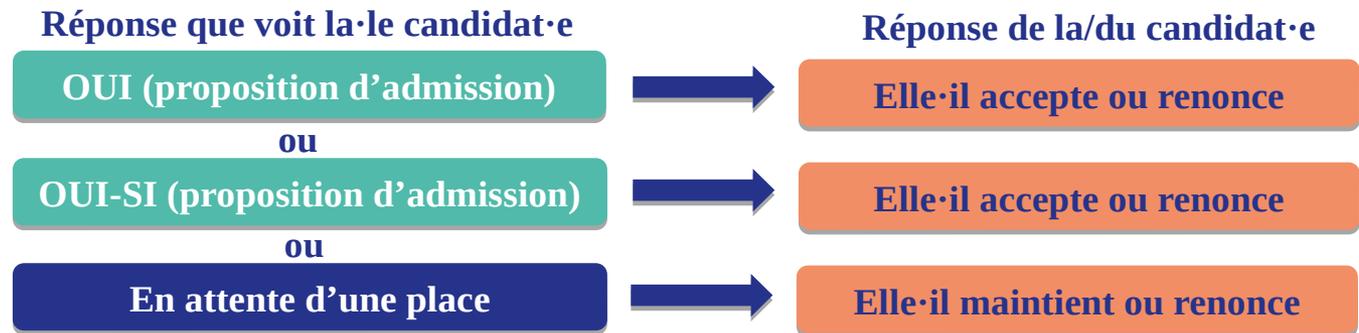
Réception des réponses, acceptation des propositions et inscription  
du 01 juin au 13 juillet

<b>Formations sélectives en initial</b> (CPGE, BTS, BUT, IFSI...)	<b>Formations non sélectives</b> (licence, PASS, PPPE)
<ul style="list-style-type: none"><li>• « OUI »</li><li>• « OUI, en attente d'une place »</li><li>• « NON »</li></ul>	
<b>Formations sélectives en apprentissage</b> (BTS, BUT, ...)	<ul style="list-style-type: none"><li>• « OUI »</li><li>• « OUI, en attente d'une place »</li><li>• « OUI-SI »</li></ul>
<ul style="list-style-type: none"><li>• « OUI, sous réserve de la signature d'un contrat »</li><li>• « NON »</li></ul>	

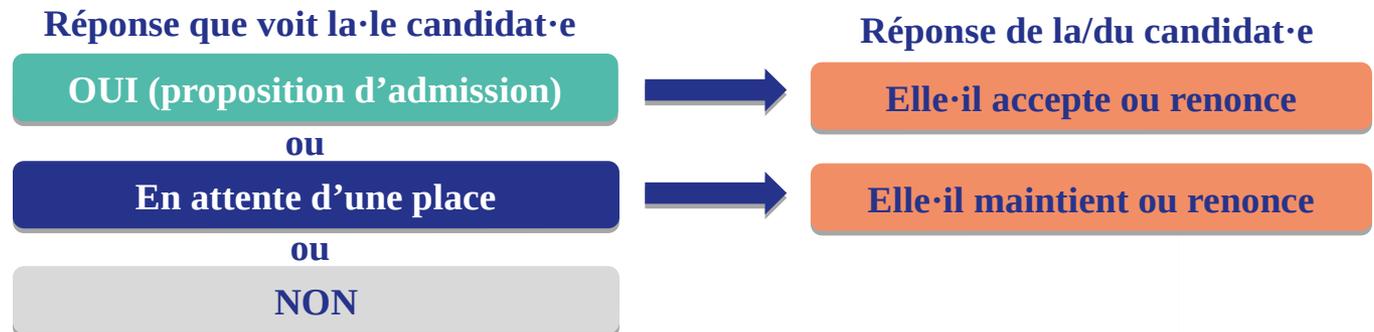
# Étape C

Réception des réponses, acceptation des propositions et inscription  
du 01 juin au 13 juillet

## ➔ Pour une formation non sélective (licence, PPPE, PASS)



## ➔ Pour une formation sélective (CPGE, BTS, BUT, IFSI, écoles...)



# Étape C

Réception des réponses, acceptation des propositions et inscription  
du 01 juin au 13 juillet

Les réponses de l'élève **dépendent des réponses qui lui sont faites** :

➔ **Pour chacun des vœux pour lesquels il a reçu un « OUI » ou un « OUI-SI » :**

> **il peut répondre « OUI j'accepte la proposition d'admission »**

> S'il le souhaite, il peut conserver un ou plusieurs vœux en attente en « conservant » ce(s) vœu(x), sans quoi ils sont supprimés.

> **Conséquences de l'acceptation** d'une proposition d'admission :

- autres propositions d'admission sont supprimées instantanément, sauf les vœux en attente maintenus

- Sa place dans la formation est définitivement attribuée (sauf s'il y renonce ultérieurement) et il doit procéder à son inscription administrative

> **il peut répondre « NON, je renonce à la proposition d'admission »**

- Cela supprime instantanément la proposition d'admission, la place étant libérée pour un autre lycéen.

➔ **Pour chacun des vœux pour lesquels il a reçu un « LISTE D'ATTENTE » :**

> il peut répondre « je renonce à ce vœu » ou « je conserve ce vœu » dans l'espoir d'être finalement pris.

➔ **Pour chacun des vœux pour lesquels il a reçu un NON** : il n'a pas à répondre.

# Étape C

Réception des réponses, acceptation des propositions et inscription  
du 01 juin au 13 juillet

## Illustrations de ces principes :

### → Si Loan reçoit une seule proposition d'admission (oui ou oui-si) et des listes d'attente :

- > il **accepte** la proposition (ou y renonce)
- > s'il le souhaite, il **conserve tout ou partie de ses autres vœux en attente**
- > il **consulte les modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée et **procède**, après obtention du baccalauréat, **à son inscription définitive**

### → Si Mady reçoit plusieurs propositions d'admission (oui ou oui-si) et des listes d'attente:

- > elle doit accepter **une seule proposition** parmi celles-ci et **renoncer aux autres propositions d'admission** qu'elle a reçues
- > si elle le souhaite, elle **conserve tout ou partie de ses autres vœux en attente**
- > elle **consulte les modalités d'inscription administrative** de la formation acceptée et **procède**, après obtention du baccalauréat, **à son inscription définitive**

### → Si Kim ne reçoit que des réponses « en attente » :

- > elle **attend que des places se libèrent** grâce aux désistements des autres candidats

### → Si Yaël ne reçoit que des réponses négatives (s'il n'a formulé que des vœux en formation sélective)

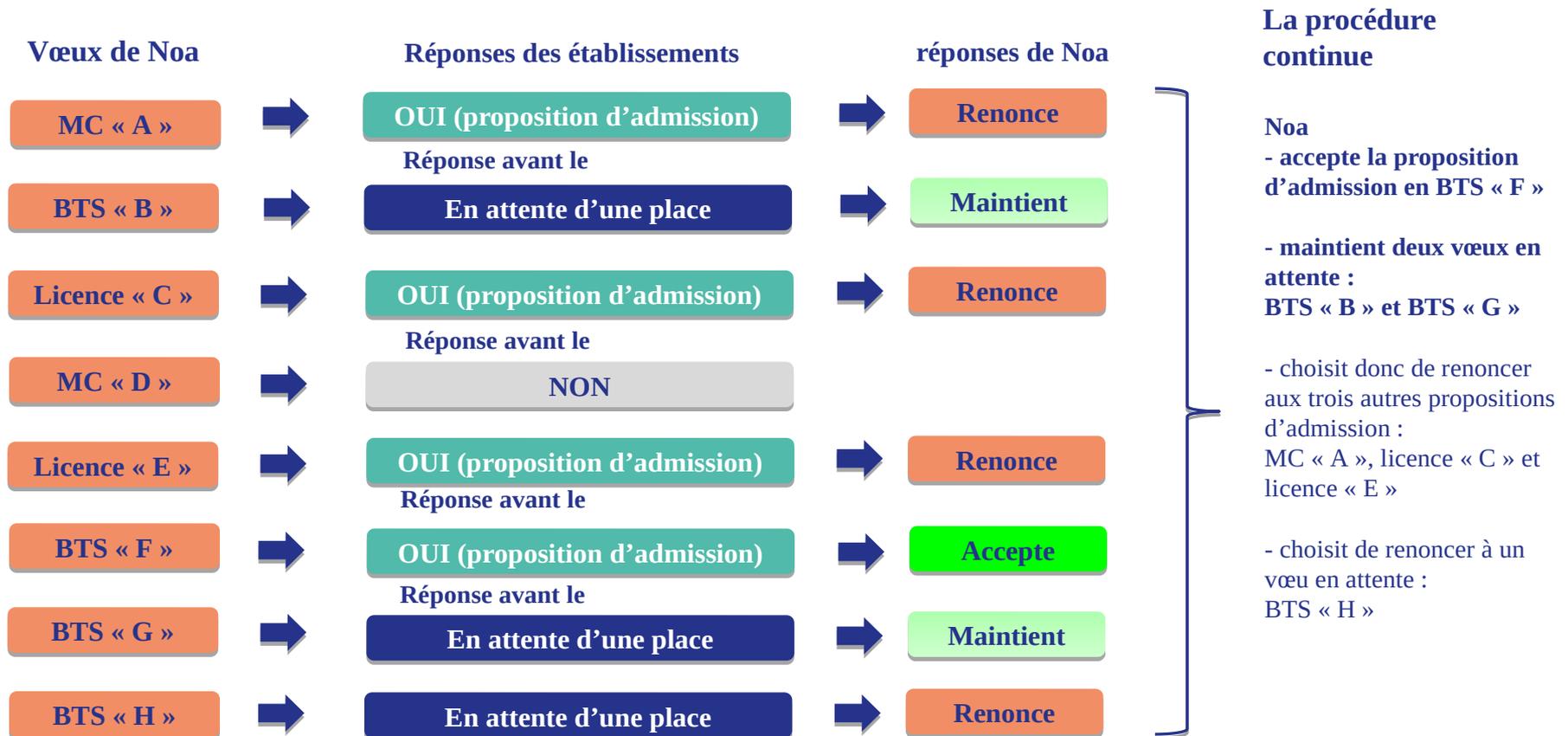
- > **dès le 23 juin**, il fait des vœux (10 maximum) en « **Phase complémentaire** » pour ensuite, le cas échéant, solliciter **la CAES (commission d'accès à l'enseignement supérieur)** en vue de lui faire d'autres propositions de formation **à partir du 1 juillet**

# Étape C

Réception des réponses, acceptation des propositions et inscription  
du 01 juin au 13 juillet

Noa a fait 8 vœux, tous confirmés.

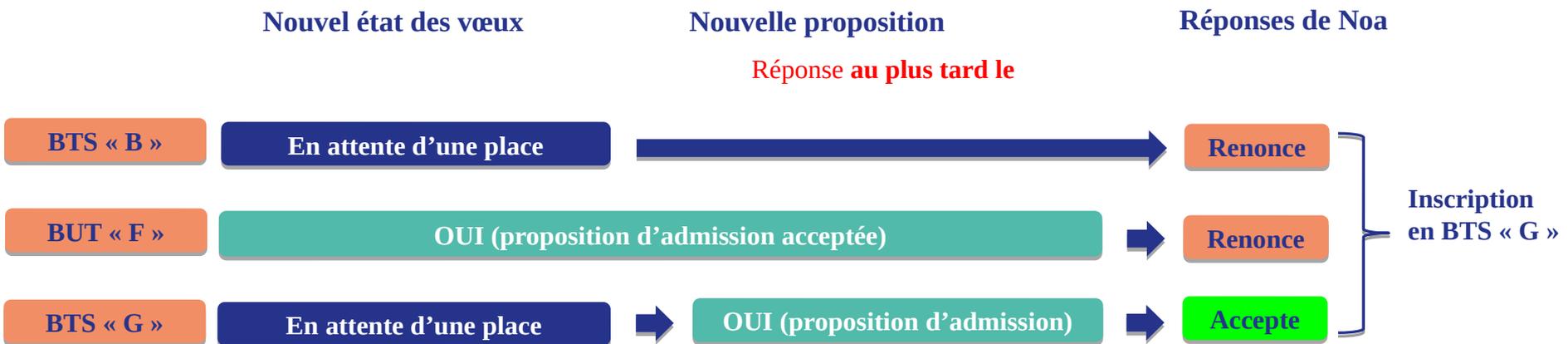
A partir du 01 juin, elle·il commence à prendre connaissance des décisions des établissements



# Étape C

Réception des réponses, acceptation des propositions et inscription  
du 01 juin au 13 juillet

- ➔ Plus tard, Noa reçoit une nouvelle proposition d'admission pour le BTS « G », vœu maintenu en attente :



Noa

- accepte la proposition d'admission au BTS « G ».
- renonce donc au BUT « F » qu'il avait précédemment accepté
- renonce aussi à son vœu de BTS « B » en attente car cela l'intéresse moins que le BUT « G »
- **Doit s'inscrire administrativement** au BUT « G » une fois les résultats du baccalauréat connus.

# Étape D

Procédure complémentaire  
du 15 juin au 12 septembre

- > **Quoi ?** Les candidats, n'ayant obtenu aucune proposition d'admission lors de la procédure initiale, ont la **possibilité de formuler de nouveaux vœux** dans une procédure complémentaire sur places vacantes
- > **Nombre de vœux ?** 10 vœux **sur des places disponibles**

# CAES

Du 1<sup>er</sup> juillet au 12 septembre

## ➔ Solliciter l'accompagnement des CAES

Chaque académie met en place une commission d'accès à l'enseignement supérieur (CAES) présidée par le recteur de région académique pour **accompagner les candidats sans proposition d'admission** qui souhaitent s'inscrire dans l'enseignement supérieur.

## ➔ Qui est concerné par la CAES ?

Cet accompagnement est proposé aux candidats qui préparent ou ont obtenu un baccalauréat français (ou diplôme équivalent) au cours des quatre dernières années.

## ➔ Comment saisir la CAES ?

Les candidats peuvent solliciter la CAES de leur académie en cliquant sur le bouton « **je sollicite la CAES** » **dans leur dossier Parcoursup** disponible à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2023.

*DES SERVICES POUR VOUS INFORMER ET RÉPONDRE À VOS  
QUESTIONS TOUT AU LONG DE LA PROCÉDURE*

---

- Le numéro vert (à partir du 18 janvier) : **0 800 400 070**
- La messagerie **contact** depuis le dossier candidat
- Les réseaux sociaux pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils :

**Suivez-nous sur les réseaux sociaux**



# *S'informer...c'est*

- ✓ Prendre RV pour un entretien avec un·e Psychologue de l'Éducation nationale au lycée et/ou au CIO
- ✓ S'informer /se documenter et participer aux « ateliers d'aide au projet motivé » au CIO @
- ✓ Dialoguer avec les enseignants du lycée
- ✓ Participer aux Journées Portes Ouvertes ou aux journées d'immersion des établissements (dès janvier)
- ✓ Consulter les sites internet des établissements, de l'ONISEP, du CIDJ
- ✓ Échanger avec les étudiant·e·s des BDE, lors de salons...

etc.

# Dossier Social Étudiant

pour toute demande de bourse et de logement et autres informations sur de la vie étudiante

Les aides sont attribuées en fonction de 3 critères:

- revenus du foyer
- nombre d'enfants à charge de la famille
- éloignement du lieu d'étude

***Du 18 janvier au 15 mai 2023***

***[messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr)***

***Merci pour votre attention et  
votre participation.***



**Je demeure à  
votre  
disposition  
pour de plus  
amples  
informations  
via pronote ou  
par mail à  
[corine.tissier.psy](mailto:corine.tissier.psy@univ-lyon1.fr)**

# ANNEXES

# Quelle que soit la voie choisie, l'étudiant·e dispose de deux chances pour candidater aux filières de santé tout au long du parcours

## Une licence avec un « accès santé » (LAS)

Comment ça marche ?

1<sup>re</sup>  
année

### Le lycéen choisit la licence

qui correspond le mieux à ses projets et ses points forts (lettres, droit, SVT, gestion, économie, etc.) qui propose un « accès santé » pour la ou les filières qui l'intéressent (médecine, maïeutique, odontologie ou pharmacie)

Au sein de cette licence, il suit aussi des enseignements liés à un « accès santé »

✓ S'il valide sa 1<sup>re</sup> année,

il peut candidater dans la ou les filières de santé qui l'intéressent (validation = 60 ECTS validés)

✗ S'il ne valide pas sa 1<sup>re</sup> année de LAS,

il ne peut pas candidater aux filières de santé

Il est admis en 2<sup>e</sup> année dans la filière de santé qui l'intéresse

OU

Il poursuit en 2<sup>e</sup> année de LAS

Il peut redoubler cette 1<sup>re</sup> année en licence sans « l'accès santé »

Il peut se réorienter dans une autre licence via **Parcoursup**, sauf en « accès santé » (LAS et PASS)

Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après avoir validé cette année ou l'année suivante

S'il valide sa L1, il peut poursuivre en LAS 2 et donc candidater de nouveau aux études de santé à l'issue de son année de LAS 2 validée

## Un parcours spécifique « accès santé » avec une option d'une autre discipline (PASS)

Comment ça marche ?

1<sup>re</sup>  
année

### Le lycéen choisit le parcours spécifique santé (PASS)

et une option qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels (exemple : option droit, option biologie, option langues...)

Ces parcours sont organisés dans les universités ayant une UFR de santé

✓ S'il valide sa 1<sup>re</sup> année,

il peut candidater dans la ou les filières de santé qui l'intéressent (validation = 60 ECTS validés)

✗ S'il ne valide pas sa 1<sup>re</sup> année,

il ne peut pas candidater aux filières de santé; il ne peut pas redoubler cette 1<sup>re</sup> année

Il est admis en 2<sup>e</sup> année dans la filière qui l'intéresse

OU

Il poursuit en 2<sup>e</sup> année de LAS

Il peut se réorienter dans une autre licence via **Parcoursup**, sauf en « accès santé » (LAS et PASS)

Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après avoir validé cette année ou l'année suivante

S'il valide sa L1, il peut poursuivre en LAS 2 et donc candidater de nouveau aux études de santé à l'issue de son année de LAS 2 validée

**A savoir :** Si l'étudiant valide sa 1<sup>re</sup> année (PASS ou LAS1), il peut également être admis en 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> année dans une formation paramédicale à l'exception de masso-kinésithérapie. Les modalités d'admission sont fixées par chaque établissement dispensant ces formations

## Je suis en terminale et je veux faire des études de kinésithérapie

Quelles formations me sont proposées par les universités ?

Trois exemples

### Une licence STAPS ou biologie

Annabelle aimerait être masseuse-kinésithérapeute et s'intéresse au sport

Licence bio ou STAPS



Elle choisit une licence de STAPS qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts et qui permet, selon ses résultats en licence, d'accéder aux études de kinésithérapie

✓ Si Annabelle valide sa 1<sup>re</sup> année de licence, elle candidate en kinésithérapie

✗ Si Annabelle ne valide pas sa 1<sup>re</sup> année de licence, elle ne peut pas candidater en kinésithérapie

↓ Elle est admise en 1<sup>re</sup> année de kinésithérapie

↓ Elle peut redoubler cette 1<sup>re</sup> année

↓ Elle poursuit en 2<sup>e</sup> année de STAPS

↓ Elle peut se réorienter via **Parcoursup**

parcoursup

### Une licence d'une autre discipline avec une option «accès santé»\* en kiné

Camille aimerait être masseuse-kinésithérapeute et s'intéresse à la physique

L.AS



Elle choisit une licence de physique qui correspond le mieux à ses projets et à ses points forts, qui propose des enseignements liés à l'option «accès santé»

✓ Si Camille valide sa 1<sup>re</sup> année de licence, elle candidate en kinésithérapie

✗ Si Camille ne valide pas sa 1<sup>re</sup> année de licence, elle ne peut pas candidater en kinésithérapie

↓ Elle est admise en 1<sup>re</sup> année de kinésithérapie

↓ Elle poursuit en 2<sup>e</sup> année de physique

↓ Elle peut redoubler cette 1<sup>re</sup> année

↓ Elle peut se réorienter via **Parcoursup**

parcoursup

### Un parcours spécifique «accès santé» avec une option d'une autre discipline\*

Thomas aimerait être masseur-kinésithérapeute et s'intéresse aux lettres

PASS



Il choisit, dans une université ayant une faculté de santé, le parcours spécifique «accès santé» et prend une option lettres qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels

✓ Si Thomas valide sa 1<sup>re</sup> année de licence, il candidate en kinésithérapie

✗ Si Thomas ne valide pas sa 1<sup>re</sup> année de licence, il ne peut pas candidater en kinésithérapie

↓ Il est admis en 1<sup>re</sup> année de kinésithérapie

↓ Il poursuit en 2<sup>e</sup> année de lettres

↓ Il ne peut pas redoubler cette 1<sup>re</sup> année

↓ Il doit se réorienter via **Parcoursup**

parcoursup

\* selon les possibilités offertes par les universités

**Le DUT** (Diplôme Universitaire Technologique)

**est devenu le BUT** (Bachelor Universitaire Technologique)



- ❖ en 3 ans de niveau 6 (180 RCTS), avec validation du DUT à l'issue de la 2<sup>e</sup> année
- ❖ Comportant
  - entre 1800h (*services*) et 2000h (*production*) d'enseignement
  - + 600h de projet tutoré
  - + 22 à 26 semaines de PFMP
- ❖ 24 spécialités et plus de 80 parcours



# MP2I

(mathématiques, physique, ingénierie, informatique)

# Exemples de CPGE



## ECG

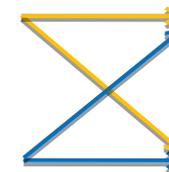
(économique et commerciale, voie générale)

- ❖ Un enseignement de mathématiques en terminale est souhaité mais non obligatoire (spécialité ou option)
- ❖ Outre un bon niveau en mathématiques, des résultats satisfaisants dans les disciplines littéraires (français, philosophie, langues, histoire et géographie) sont attendus
- ❖ Organisation:
  - Tronc commun: français et philosophie (6h), LV1 & LV2 (6h)
  - 2 cours obligatoires:

Mathématiques approfondies

ou

Mathématiques appliquées



Hist., Géo. Géopol. du monde contemporain

ou

Eco., Socio. et Hist. du monde contemporain

HORAIRES HEBDOMADAIRES			
Enseignements	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre	
		Option info	Option SI
Mathématiques	12 h	12 h	12 h
Physique - chimie	6 h 30	6 h 30	8 h 30'
Informatique	4 h	6 h	2 h
Sciences industrielles de l'ingénieur	2 h	—	4 h
TIPE	—	2 h	2 h
Français, philosophie	2 h	2 h	2 h
LV1	2 h	2 h	2 h
EPS	2 h	2 h	2 h
LV2 (facultative)	2 h	2 h	2 h

1. Dont 2 h de chimie.

- ❖ adapté aux élèves de baccalauréat général ayant les spécialités Mathématiques et NSI
- ❖ l'enseignement de physique s'appuie sur le programme de physique-chimie de première



# Ecoles « Vétérinaire »

- ❖ Un **vœu unique** « **Ecoles vétérinaires nationales** », avec des choix d'écoles non comptabilisés dans les 20 sous-vœux
- ❖ Un lien sera fourni pour un **accès direct au site « Concours Vétro Post-bac »** et **création automatique d'un compte**
- ❖ Un **certificat** sera délivré (en pdf), après le questionnaire obligatoire de pré-orientation, pour pouvoir valider ce vœu
- ❖ Parcours conseillé pour la formation:
  - en première: SVT (ou Biologie-Ecologie), Physique-chimie et Mathématiques
  - en terminale: **SVT (ou Biologie-écologie)**, complété de l'enseignement de spécialité **Physique-chimie**, de l'enseignement de spécialité **Mathématiques** ou, éventuellement, d'un autre enseignement de spécialité de leur choix et de l'option **Mathématiques complémentaires**.
- ❖ Pour plus d'information:

<https://concours-veto-postbac.fr/local/mcms/index.php?p=pres-concours-veto-post-bac>



# Autres formations

## CMI

Les CMI (cursus master en ingénierie) du [réseau Figure](https://reseau-figure.fr/)® s'adressent aux **bacheliers généraux avec spécialités scientifiques, STL ou STI2D** selon le CMI visé.

L'entrée est **sélective**: sur **dossier** (résultats de 1re et Terminale, niveau d'anglais, appréciations des enseignants, lettre de motivation) et **entretien** avec les responsables du cursus.

Pour plus d'information:

<https://reseau-figure.fr/>

## DN MADE

- ✓ Le DN MADE (diplôme national des métiers d'art et du design) a pour but l'acquisition de connaissances et de compétences professionnelles dans les différents champs des métiers d'art et du design. En 3 ans, le cursus prévoit une spécialisation progressive et une individualisation du parcours.
- ✓ Il couvre **14 mentions** : animation ; espace ; événement ; graphisme ; innovation sociale ; instrument ; livre ; matériaux ; mode ; numérique ; objet ; ornement ; patrimoine ; spectacle.



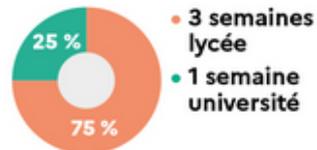
# Autres Formations

## PPPE (Parcours préparatoire au professorat des écoles)

- ✓ cours dispensés au lycée et à l'université
- ✓ approfondissement après le baccalauréat leur culture générale et les matières fondamentales au métier de professeur tout en préparant leur licence.
- ✓ découverte du métier grâce à des stages d'observation et de pratique accompagnée à l'école primaire en L1 et L2, et une expérience à l'étranger avec un stage de mobilité internationale en L3
- ✓ Poursuite vers le master MEEF mention premier degré pour finaliser leur formation et présenter le concours.

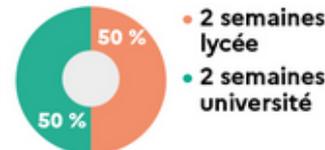
### PROPOSITION DE RÉPARTITION DES ENSEIGNEMENTS

#### En licence 1 (L1)



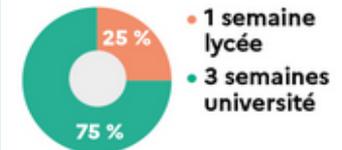
- 3 semaines lycée
- 1 semaine université

#### En licence 2 (L2)



- 2 semaines lycée
- 2 semaines université

#### En licence 3 (L3)



- 1 semaine lycée
- 3 semaines université

### ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

#### En L1 et L2

28 semaines de cours par an + 3 semaines de stage en école = 31 semaines

#### En L3

27 semaines de cours + 4 semaines de mobilité à l'étranger = 31 semaines



## Ateliers PARCOURSUP au CIO de Nogent



Le CIO de Nogent organise des ateliers PARCOURSUP pour les élèves de terminale :

- Accompagnement dans la saisie des vœux sur PARCOURSUP. L'objet de cet atelier n'est pas tant de réfléchir sur le projet, préalablement travaillé, mais d'accompagner le jeune dans la saisie et le suivi de ses vœux sur PARCOURSUP. Chaque élève disposera d'un ordinateur et sera accompagné par un Psy EN. Afin de rendre ce travail efficace, **il est impératif que l'élève vienne avec ses codes de connexion ou son numéro INE pour une première connexion.**
- Aide à la rédaction du projet motivé. L'objet de cet atelier est de donner aux jeunes des éléments concrets et l'argumentaire nécessaire pour la rédaction de son projet.

Ces ateliers d'une heure se dérouleront au CIO de Nogent (124 bld de Strasbourg, 94130 Nogent-sur-Marne) **les mercredis** :

2023	Atelier d'accompagnement de saisie des vœux	Atelier projet motivé	
		1 <sup>er</sup> groupe	2 <sup>ème</sup> groupe
25 Janvier	16h45 – 17h45		18h00 – 19h00
1 <sup>er</sup> Février	16h45 – 17h45	16h45 – 17h45	18h00 – 19h00
08 Février	16h45 – 17h45	16h45 – 17h45	18h00 – 19h00
15 Février	16h45 – 17h45	16h45 – 17h45	18h00 – 19h00

Les élèves peuvent participer à l'un ou l'autre voire aux 2 ateliers. Afin de faciliter l'organisation de ces ateliers (le nombre de place est limité), **les élèves doivent s'inscrire impérativement auprès du CIO au 01.48.76.04.10.**

